

Les Angles

Plan local d'Urbanisme

approuvé par délibération du Conseil Municipal du 12 novembre 2020

Mise à jour n°1 par arrêté municipal du 30 avril 2021

Composition du dossier

1 - Rapport de présentation

Annexe au rapport de présentation : étude hydraulique - Cereg Ingénierie

2 - Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

3 - Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

4 - Règlement

5 - Documents graphiques

5.1 Plan de zonage PLU - Ensemble de la commune	échelle 1 / 5 000
5.2 Plan de zonage PLU - Partie urbanisée	échelle 1 / 2 500
5.3.a Plan de zonage PLU et risque inondation par ruissellement	échelle 1 / 3 500
5.3.b Plan de zonage PLU et risque inondation par débordement	échelle 1 / 5 000
5.4 Plan de zonage PLU et autres risques	échelle 1 / 5 000

6 - Liste des emplacements réservés

7 - Annexes

- 7.1 Annexes sanitaires
- 7.2 Servitudes d'utilité publique
- 7.3 Classement sonore des infrastructures de transports terrestres
- 7.4 Périmètre de ZAC
- 7.5 Obligations légales de débroussaillage
- 7.6 Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR)
- 7.7 Droit de Préemption Urbain (DPU) simple